



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DÉSERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213501620-20260611-2026_07_054-DE

REUNION DU 11 JUIN 2026

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23

présents : 21
représentés : 2

votants : 23

Date de convocation : 4 juin 2026.

L'an deux mil vingt-six, le 11 juin à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECHEVALIER, Maire.

Étaient présents : M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme NOËL Marie-Laure ; M. MOREL Sylvain ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. FADIER Thierry ; Mme KERGOAT Morgane ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. LEBANSAIS Rémy ; Mme BODIN Marie-Eve ; M. CHAUVEL Benoît ; Mme GUILLOUX Patricia ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; M. ROUSSEL Frédéric ; Mme BADICHE MANCEL Karine ; M. GUERIN Fabrice ; Mme BONTEMPS Anne-Claire ; M. DELAMARE Fabien ; M. PREAUX Damien ; Mme NICOLAS Aline ; M. LEYET Léo.

Absent :

Absents excusés : Mme BRUMANT Magali ; M. RAULT Pierre-Antoine ;

Pouvoirs : Mme BRUMANT Magali donne pouvoir à Mme BONTEMPS Anne-Claire ;
M. RAULT Pierre-Antoine donne pouvoir à M. MOREL Sylvain ;

Secrétaire de séance : Mme AUSSANT Angélique.

2026-07-054 - DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET DU LOTISSEMENT SAINT-MARTIN

RAPPORTEUR : S. MOREL

EXPOSE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget du lotissement Saint-Martin adopté par le Conseil Municipal ;

Considérant que l'avancement des travaux du lotissement Saint-Martin conduit à anticiper le règlement de certaines factures plus tôt que prévu au budget ;

Considérant qu'il convient d'adapter les crédits budgétaires en conséquence ;

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°1 au budget du lotissement Saint-Martin, telle que présentée dans le tableau ci-après :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-805 : Achats de matériel, équipements et travaux	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0.00 €	90.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 796 : Transferts de charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	90.00 €
TOTAL D 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00 €	90.00 €	0.00 €	90.00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	90.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	90.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 7015 : Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
R- 75888 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	90.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	90.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	15 180.00 €	0.00 €	15 180.00 €

Total Général

16 180 00 €

16 180 00 €

DECISION

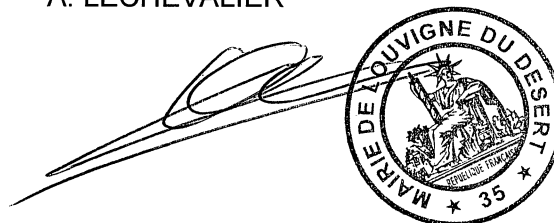
Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 11 juin 2026

Pour extrait conforme

Le Maire

A. LECHEVALIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.